INSTRUCTIONS GENERALES pour

le VILLAGE DE NOEL 2024 RUE DE RIVE NYON

EVENEMENT : **Jeudi 12 et Vendredi 13 de 16h00 à 21h00**

Samedi 14 de 13h00 à 21h00

Dimanche 15 de 10h00 à 18h00

DEPOT D'UNE CANDIDATURE :

La demande sera examinée pour autant qu'elle nous parvienne par poste ou par mail et qu'elle soit accompagnée des pièces suivantes :

- Un formulaire de candidature complet et signé (document à télécharger sur www.quartierderive.ch)
- Un descriptif détaillé du/des produits proposé/s contenant les informations suivantes :
  a) Indication claire quant à l'origine / provenance du/des produit/s
  b) Photos d'un stand si vous avez déjà participé à d'autres marchés, foires, expositions, etc…

Dossier à envoyer par courriel à : paques@quartierderive.ch

Ou par courrier à : Association Quartier de Rive, Village de Noël 2024, Rue de Rive 54, 1260 Nyon

CANDIDATURE ACCEPTEE : vous recevrez les informations, afin de pouvoir effectuer le paiement de votre place. Si le paiement a été fait, vous recevrez une confirmation définitive de votre emplacement 1 semaine avant la manifestation avec plan et votre numéro de stand.

TARIFS POUR 4 JOURS :

Artisan	emplacement nu 3 x 3m	CHF 250.00
Exposant avec alcool/nourriture	emplacement nu 3 x 3m	CHF 350.00

D'autres frais supplémentaires peuvent être rajoutés au cas par cas (exceptionnel).

Tous les artisans doivent venir avec une tente BLANCHE, elle doit être décorée sur le thème de Noël / pain d'épice.

Les tentes doivent être fermées durant la nuit. Des agents de sécurités seront engagés pour les 3 nuits.

Personne responsable : Nadine Zeller, tél. 079.513.90.75

www.quartierderive.ch / paques@quartierderive.ch / instagram : villagedenoel2024